



UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE
Secrétariat général
Rue de la Louve 1- 1003 Lausanne
Tél. 021 806 32 90 - www.udc-vaud.ch
E-mail : secretariat@udc-vaud.ch

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE GRAND CONSEIL BRADE LA SÉCURITÉ DES PILOTES MILITAIRES : INACCEPTABLE AUX YEUX DE L'UDC

Cet après-midi, la majorité du Grand Conseil a voté une résolution issue du groupe des Verts dénonçant un prétendu « blocage » de projets éoliens par le Département de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS), dont le chef n'est autre que l'UDC Guy Parmelin. La réalité est bien différente et notre parti déplore l'instrumentalisation politique des Verts et la complicité passive de la majorité du Grand Conseil. En effet, les Verts opposent la sécurité de nos pilotes militaires – et donc la sécurité de tout notre pays – aux projets énergétiques. L'UDC entend corriger ici les déclarations fallacieuses de la résolution votée.

Afin de contribuer utilement au développement des projets éoliens, le DDPS a mandaté des experts internes dont la mission était de déterminer si la présence d'éoliennes pouvait avoir un effet perturbateur ou indésirable sur les activités de la Base aérienne de Payerne. L'expertise produite la semaine dernière a identifié les problèmes potentiels de ces projets éoliens, notamment liés aux impératifs de sécurité inhérents à la Base aérienne.

Un des éléments de cette analyse concerne l'impact de plusieurs projets éoliens sur la bonne exploitation de la Base aérienne de Payerne. Grâce à cette expertise, le DDPS possède désormais une base de travail et peut maintenant informer valablement les autorités cantonales sur les impératifs sécuritaires. Il ne s'agit donc nullement de « blocage » comme le titre la résolution votée par le Grand Conseil. Les conclusions d'une expertise qui déplaisent aux revendications idéologiques des partis de gauche n'ont pas à être rejetées d'un revers de main sans lecture critique et objective. En ayant accepté une nouvelle résolution creuse mais politiquement bruyante – après celle adoptée pour suspendre les renvois de requérants déboutés – la majorité du Grand Conseil a contribué une nouvelle fois à jeter le discrédit sur nos institutions.

L'attitude des Verts est surprenante dans la mesure où ils s'allient régulièrement avec des mouvements qui ralentissent des projets éoliens en prétextant de prétendus risques pour la faune ! Réévaluer des projets éoliens pour protéger les grenouilles est indispensable aux yeux des Verts, mais c'est un scandale quand il s'agit de les réévaluer pour protéger la vie de nos pilotes. Faut-il en rire ou en pleurer ?

Aux yeux de l'UDC, la sécurité de nos pilotes et de notre pays ne doit pas être opposée aux enjeux énergétiques. A l'heure où le DDPS renforce ses moyens et ses directives pour préserver la santé et la vie de nos pilotes, il est inconcevable que des forces politiques minimisent les impératifs de sécurité au nom de projets énergétiques. Le groupe UDC au Grand Conseil attend donc que le Conseil d'Etat travaille main dans la main avec le DDPS dans un esprit constructif et qu'il ne se laisse pas influencer par une résolution creuse et politiquement orientée contre un ministre en particulier.

De plus, le député et syndic de Baulmes Julien Cuérel a déposé ce matin un postulat invitant le Conseil d'Etat à user de toute sa marge de manœuvre pour que la jurisprudence du Tribunal fédéral du 2 décembre 2011 relative à la fiscalité agricole soit appliquée de la manière la plus humaine possible. Il serait inadmissible que cette jurisprudence couplée à l'inaction politique soit à l'origine de drames humains dans les familles paysannes.

Avec nos meilleures salutations.

Contacts :

Jacques Nicolet, cons. national, prés. UDC VD, cand. Conseil d'Etat, 079 206 97 29
Philippe Jobin, député, président du groupe des députés, 078 632 13 89
Julien Cuérel, député, syndic, 079 231 30 35
Kevin Grangier, secrétaire général de l'UDC Vaud, 079 432 37 64